

L'Observatoire de l'Internet haut débit – 2^{ème} trimestre 2007

Résultats provisoires

31 août 2007

Avertissement : il est rappelé que les résultats provisoires publiés deux mois après la fin de chaque trimestre ont une précision inférieure aux résultats définitifs publiés ultérieurement. Dès lors, les écarts entre les deux derniers trimestres publiés ne peuvent être analysés qu'avec une extrême prudence (voir remarques d'ordre méthodologique).

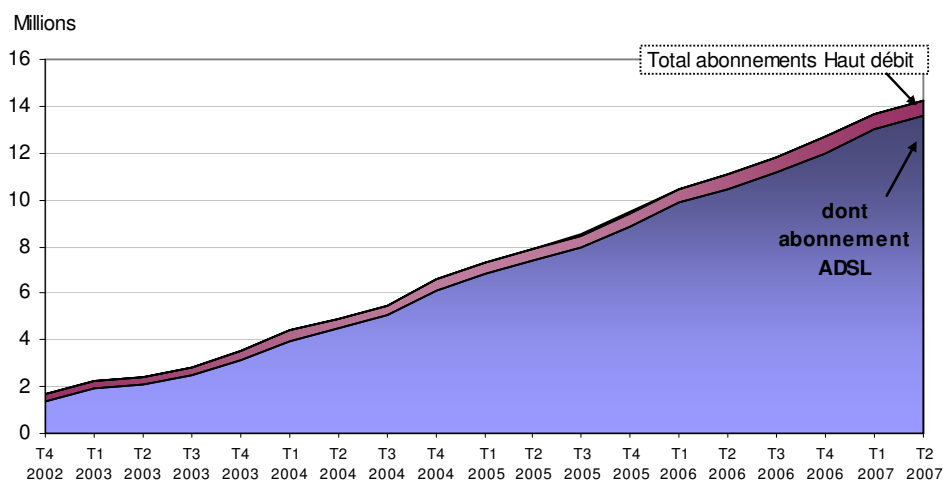
1) Les chiffres de l'Internet à haut débit pour le 2^{ème} trimestre 2007 – résultats provisoires

<i>en millions, en fin de trimestre</i>	T2 2006	T3 2006	T4 2006	T1 2007	T2 2007*
Nombre d'abonnements Internet haut débit	11,092	11,793	12,695	13,677	14,250
dont abonnements ADSL	10,456	11,137	12,019	12,989	13,550
<i>évolutions du nombre total d'abonnement à Internet haut débit</i>					
en millions sur un an	3,199	3,309	3,247	3,202	3,150
en % sur un an	40,5%	39,0%	34,4%	30,6%	28%

*données arrondies

La France comptait 14,25 millions d'abonnements à Internet à haut débit au 30 juin 2007, dont 13,55 millions d'abonnements ADSL. Le nombre d'abonnements a augmenté de plus de 500 000 au cours du 2^{ème} trimestre (+4%), et de 3,15 millions sur un an (+28%).

Abonnements à Internet en accès haut débit



2) Remarques d'ordre méthodologique

- La présente restitution est provisoire. Elle est établie à partir des données transmises par les principaux fournisseurs d'accès à Internet, complétées le cas échéant par l'estimation des non-réponses. Les données publiées sont arrondies à la cinquantaine de milliers inférieure ou supérieure la plus proche. L'Autorité diffusera les résultats définitifs pour le second trimestre 2007 lors de la publication de son Observatoire des communications électroniques le 31 octobre 2007.
- Le périmètre de l'observatoire couvre la métropole et les DOM. Le nombre d'abonnements à Internet prend en compte la clientèle « grand public » et « entreprises ».
- Des décalages peuvent être observés en rapprochant les données publiques relatives aux marchés de gros et de détail du haut débit. Ils s'expliquent :

- par un éventuel écart entre le champ pris en compte dans les différentes publications (prise en compte du seul marché grand public ou également du marché entreprises) ;
- par les écarts pouvant exister entre les systèmes d'information enregistrant les offres de gros et ceux comptabilisant les offres de détail commercialisées par les fournisseurs d'accès à internet, y compris au sein d'un même opérateur ;
- par le fait que le recrutement des abonnés passe de plus en plus par une migration des abonnés d'un opérateur à l'autre, ce qui peut conduire sur un court laps de temps à certains doubles comptes non identifiables.